



**CHILI**



**D 2128 • C15**  
1-15 février 1997

## ***Diffusion de l'information sur l'Amérique latine***

DIAL • 38, rue du Doyenné - 69005 Lyon - France - Tél. 04 72 77 00 26 - Fax 04 72 40 96 70

**MOTS-CLEFS**  
Pauvreté  
Bipolarisation sociale  
Politique sociale  
État  
Citoyenneté

# **Un défi pour tous les Chiliens** **MAÎTRISER LA PAUVRETÉ**

Le Chili vit un processus de consolidation démocratique et de croissance économique depuis presque dix ans. Toutefois, ce que l'on désigne comme le "miracle" économique chilien ne présente pas moins qu'ailleurs des effets pervers. En effet, quatre millions de Chiliens sur une population de 14 millions vivent dans la pauvreté : ils n'ont pas accès aux biens et aux services essentiels tels que la santé, le logement ou l'éducation, et cela en dépit d'une croissance soutenue supérieure à 6 %. Cette distribution inégalitaire du revenu national, malgré certains efforts accomplis par deux gouvernements démocratiques qui ont permis une diminution des indicateurs de pauvreté à l'échelle nationale, crée un écart grandissant entre les secteurs les plus pauvres et les plus riches de la société. Comme dans les autres pays du sous-continent on assiste au développement de la délinquance, de la prostitution, du trafic et de la

consommation de drogues, ainsi que du sentiment d'insécurité, qui entraîne des pratiques répressives et la multiplication des gardes privés dans les quartiers aisés. La "dette sociale" de l'État envers cette importante partie de la population chilienne devait être une des préoccupations principales de l'actuel président Eduardo Frei, comme il l'avait lui-même signalé lors de sa prise de fonctions en mars 1994. Le président de la République a constitué le 27 mai 1994 le Conseil national pour la maîtrise de la pauvreté, donnant une large place à la société civile pour l'élaboration d'un rapport national. Après deux ans de travail, le rapport La pauvreté au Chili : un défi à l'équité et l'intégration sociale, a été publié le 29 août 1996. Nous publions ici une réflexion sur ce dossier, proposée par le président de cette Commission, Alberto Etchegaray et parue dans la revue chilienne Mensaje, octobre 1996.

Le 29 août 1996 le Conseil national pour la maîtrise de la pauvreté a porté à la connaissance du pays le rapport *La Pauvreté au Chili : un défi à l'équité et l'intégration sociale*. En le remettant, le Conseil a mis au service de tous un ensemble de réflexions, convictions et propositions dans le but

de provoquer un vaste débat social national sur la pauvreté, ses causes, ainsi que les stratégies alternatives et les voies pour en venir à bout.

La croissance rapide et soutenue de l'économie chilienne depuis le milieu de la décennie précédente et le montant important et de plus en plus élevé

des ressources destinées à la politique sociale, ont permis que les indices de pauvreté soient en diminution significative dans le pays. Entre 1987 et 1994 le pourcentage de la population en situation de pauvreté à l'échelon national est tombé de 45 % à 29 %. Entre 1990 et 1994 la population en dessous

### **SOMMAIRE**

➤ **CHILI : Un défi pour tous les chiliens : maîtriser la pauvreté (1-4)**

➤ **BRÉSIL : Nouvelle vague de violence contre les paysans sans-terre et contestations des terres indigènes (9-11)**

➤ **GUATEMALA : L'atmosphère religieuse actuelle du peuple guatémaltèque (5 - 8)**

du seuil de pauvreté a diminué de 12 points et le nombre de personnes pauvres est passé de 5,2 à 3,9 millions. La diminution des indicateurs d'extrême pauvreté ou indigence n'a pas été moins significative, ils sont tombés de 17 % à 8 % entre le milieu des années 80 et les années 90. Sans doute ces avancées sont-elles remarquables si l'on considère la brièveté de la période pendant laquelle elles ont été réalisées et plus encore si on les met en parallèle avec ce qui s'est passé dans les autres pays latino-américains.

Cependant ces avancées sont encore considérées comme insuffisantes et l'insatisfaction est relativement générale, entre autres pour les raisons suivantes : la pauvreté touche encore presque 4 millions de personnes alors même que l'économie nationale pendant les dix dernières années s'est développée à un rythme sans égal depuis l'après-guerre. En ce qui concerne la capacité à progresser plus rapidement dans l'action contre l'extrême pauvreté, des signes décourageants ont fait leur apparition suite aux faibles avancées réalisées dans ce domaine au cours des années 1992-94, période qui a coïncidé en outre, avec un léger recul en matière de redistribution des revenus.

La croissance économique n'a pas favorisé une meilleure distribution du revenu. Dans les sept dernières années on a relevé un recul en matière de redistribution car les hauts niveaux d'inégalité que l'on enregistrait au milieu des années 80 se sont maintenus et les distances entre les couches hautes et basses de la société au niveau de la consommation ont atteint des extrêmes<sup>1</sup>.

### La voix des pauvres

Cette situation a pour conséquence que la perception dans l'absolu, de l'amélioration du bien-être matériel de la population cède du terrain à l'insatisfaction que provoquent les inégalités dans l'accès aux biens et aux services. Cela est évident dans le discours des personnes qui vivent dans des conditions de pauvreté et dans celui de leurs leaders. Pour eux la pauvreté est

1. Cf. DIAL D 2044 (NdT).

## Il n'est pas pauvre don José

*"Moi je mange tous les jours du pain sec et quand ça marche pour moi je m'achète une empanada<sup>1</sup>. Je vis à Peñalolen, tout en haut. Aussi je me lève tous les jours à 5h 1/2 du matin et je descends à pied jusqu'à Tobalaba pour économiser un billet de transport. Là je prends un bus qui m'amène jusqu'à la station de métro École militaire. À 7 h moins 10 je commence mon travail de garde de voitures. Quand ça marche pour moi je me fais en plus quelques lavages. À 17 h je prends le chemin du retour vers la maison. Je prends deux minibus et j'arrive vers les 18 h. Voilà, tous les jours du lundi au vendredi. Quand il pleut c'est mauvais pour moi parce que toute la journée dans la rue je souffre du froid et aucun lavage ne se présente. Les jours ordinaires je gagne quelques 2 000 pesos<sup>2</sup> mais comme je paie trois billets de transport il me reste à peine plus de 1 500. Les jours fastes, avec les lavages, j'arrive jusqu'à 4 000 pesos. C'est ces jours là que je m'achète une empanada."*

*Il n'est pas pauvre don José. Il a 64 ans. Il est né à San Fabián de Alico et dans sa jeunesse il a travaillé aux champs. Puis il est venu à Santiago et il a travaillé plusieurs années dans des usines. On lui a retenu des cotisations, grâce à quoi, quand il aura 65 ans, il pourra toucher sa retraite. Mais pour l'instant il n'a que ce qu'il gagne en gardant et lavant des voitures à Las Condes. Il vit avec une fille mariée, son gendre et trois petits enfants. "Avec eux je me distrais. Parce que ma femme est partie en Australie où elle a une fille de son premier mari. Elle est partie pour un an et en voilà sept de passés. Par ici les voisins me demandent si je n'ai pas trouvé une autre femme pour me tenir compagnie. Mais je suis bien comme ça."*

*Il n'est pas techniquement "pauvre" don José. Il reçoit quelques 55 000 pesos par mois et en dépense quelques 10 000 en frais de déplacement pour aller travailler. Avec ce qu'il lui reste, il est bien au-dessus de ce que l'on appelle le "seuil de pauvreté" car il n'a plus personne à faire vivre. Il dispose de 1 500 pesos par jour pour ses dépenses et peut en consacrer 750 à se nourrir (...)*

*Il n'est pas pauvre don José. Je ne le rencontre pas la nuit, vers 8h quand je viens reprendre ma voiture près du métro. "Je ne peux pas rester si tard parce que je suis très fatigué quand je termine. Il y en a, près d'Apoquindo, qui restent bien tard et comme ça ils perçoivent trois ou quatre cents pesos par jour et par voiture, et si on ne les leur donne pas ils s'empoignent avec ceux qui stationnent."*

*Il n'est pas pauvre don José. Il marche une 1/2 heure à 6 h du matin dans l'obscurité et le froid en hiver pour économiser un billet de minibus. Il travaille 50 heures par semaine, et toujours quand il y a des intempéries. Il mange du pain sec pendant sa journée de travail, mais parfois, heureux, il s'achète une empanada. Quand il a pris froid, qu'il a la grippe, il le supporte et puis voilà. Personne ne lui prélève de cotisations obligatoires, s'il tombe malade il ne peut pas avoir recours au FONASA<sup>3</sup>. Mais il sourit toujours et il reçoit avec reconnaissance les pièces que lui laissent ses clients. Il n'est pas pauvre don José.*

Mensaje, octobre 1996

1. Empanada : mets chilien typique, sorte de chausson à la viande et aux oignons hachés (NdT).

2. 100 pesos chiliens valent au 03/96 : 1,22 FF (NdT).

3. FONASA : Fonds national de santé (NdT).

la conséquence de très nombreuses inégalités. Le manque de travail ou les mauvaises conditions d'emploi entraînent de faibles gains, une promiscuité ou une précarité de logement, des problèmes de santé et de détérioration de la vie familiale. De même ils sont d'accord pour constater la difficulté à élever convenablement leurs enfants, alors qu'ils ont conscience qu'il s'agit là de l'instrument fondamental pour changer leur condition. Ils manifestent également qu'ils n'ont pas le sentiment de faire partie du pays que nous sommes en train de construire : ils ont conscience de ce que la croissance économique ne signifie pas pour eux des bénéfices semblables à ceux d'autres secteurs ; ils sentent que leur voix n'a pas de poids dans les décisions qui sont prises et que le concept de participation a progressivement acquis une connotation purement économique.

Leur voix n'est pas seulement porteuse de requêtes, réclamations et revendications mais aussi d'initiatives et de possibilités, d'énergie et de volonté d'apprendre et de dominer la situation ; malgré leurs multiples carences ils font chaque jour de grands efforts pour se surpasser. Le Conseil soutient que la maîtrise de la pauvreté n'est pas possible sans que les personnes qui vivent dans une telle condition n'y participent en tant qu'acteurs et sans la reconnaissance sociale et institutionnelle des efforts et initiatives dont elles sont les promoteurs.

### **Notre vision**

La réflexion du Conseil a eu pour base le témoignage des pauvres eux-mêmes, l'analyse de la situation socio-économique nationale, des politiques et actions de l'État dans le domaine social et les initiatives de la société civile dans ce même sens. Tout cela a conduit à constater que le Chili vit actuellement un processus de développement économique dynamique et significatif, générateur de richesse, avec une croissance soutenue de la production, des revenus et de l'emploi et qui s'inscrit dans la durée. Si l'on ajoute à cela la consolidation des institutions démocratiques et l'insertion du pays dans le concert international,

## **Protéger les entreprises, mais à quel prix pour les pauvres ?**

*À la fin de l'année 1995, le 17 décembre exactement, s'est produit sur mon quartier dans la commune Lo Espejo l'incendie d'une usine chimique avec mort d'une voisine, des centaines de malades par intoxication dans les jours qui ont suivi et combien d'autres dont on ne saura jamais le lien avec les dioxines cancérigènes ou pesticides inhalés (...) Pour l'anniversaire, la municipalité de Lo Espejo a fait savoir qu'aucune réparation n'avait été faite à la communauté locale par l'entreprise qui, elle, a touché de l'assurance autour de 10 millions de dollars. Il s'agit de capitaux en partie étrangers (belges) et la croissance macro-économique du pays a besoin d'une protection de fait, sinon de droit, des investisseurs transnationaux...*

*Cette introduction vous met dans l'ambiance du Chili d'après la dictature, fier de sa croissance économique (l'année dernière 8,4 % de P.I.B. avec un revenu de 2 800 dollars par personne, soit 1 176 000 pesos à l'année), mais déconcerté par une inégalité sociale croissante : les 10 % les plus pauvres ont un revenu par personne de 11 000 pesos par mois, alors que chez les 10 % les plus riches il est de 442 000, soit 40 fois plus ; en 1992 il était de 36 fois plus ! C'est une constatation très officielle de la commission chargée par le gouvernement de trouver des chemins pour surmonter la pauvreté. Mais est-il possible de trouver une issue à l'inégalité sans remettre en question des dogmes économiques qui donnent la primauté au profit individuel sur la construction de la communauté, sur le respect des biens collectifs et la préservation du milieu naturel ?*

*Pierre Dubois, Lo Espejo, Chili*

l'occasion unique nous est donné dans notre histoire, de relever les défis d'équité et d'intégration sociale, toujours en vigueur.

### **Maîtriser la pauvreté : un défi**

Il faut, pour faire face à ce défi, abandonner les visions partiales et défensives sur le sujet et se laisser interpeller par ce qui conduira à un dialogue franc et fécond ; le pays est las de débats basés sur des chiffres interprétés selon les différentes perspectives de chacun. La réalité par delà les chiffres montre que la pauvreté au Chili est un problème de premier ordre qui affecte notre coexistence nationale. Le Chili qui a été un des principaux acteurs de la mise en place du Sommet sur le développement social qui s'est tenu dans la ville de Copenhague, a pris là-bas un engagement et a affirmé sa "volonté de mettre en marche un nouveau contrat pour le développement social, basé sur un esprit de coparticipation qui prenne en compte

en tant que facteur déterminant de nos décisions et de notre action commune les nécessités, les droits et les aspirations de l'être humain". Cet engagement constitue une mission pour tous et chacun des Chiliens. Si l'on admet que la pauvreté est un cercle tenace aux multiples facettes, qui ne peut être réduit à une seule dimension ou à une carence unique, la maîtriser va bien au delà du simple fait statistique qui consiste seulement à "franchir les seuils de pauvreté". Maîtriser la pauvreté est un processus complexe mettant en jeu des aspects matériels, sociaux et culturels qui incitent les personnes à développer leurs potentialités dans la perspective d'un futur différent et meilleur ; maîtriser la pauvreté signifie que les inégalités qu'elle implique ne retombent pas toutes ensemble sur les mêmes personnes et que les pauvres ressentent qu'ils font partie du pays parce qu'ils ont les occasions et les possibilités suffisantes pour s'en sortir par eux-mêmes et que

leur effort est complémentaire de l'effort des autres. Maîtriser la pauvreté constitue un défi pour atteindre l'équité et l'intégration sociale. En résumé, la maîtrise de la pauvreté ne peut pas être séparée de la construction d'une société ouverte qui garantisse à tous les citoyens des chances identiques.

### **Une nouvelle relation État-société**

Dans ce contexte, s'il est tout-à-fait certain que l'État a une responsabilité de premier ordre dans l'impulsion d'opportunités pour que le développement du pays se fasse dans l'équité, il n'en est pas moins vrai qu'une responsabilité identique nous revient à nous les membres de la société civile. Pendant de nombreuses années la société a délégué à l'État la responsabilité totale du développement social. Le modèle de l'État de bien-être est entré en crise et a laissé place à une structure sociale et institutionnelle différente, avec moins d'État et une plus grande responsabilité du privé dans les tâches de développement économique

et social. Aujourd'hui la société ne peut pas se désintéresser des succès et des problèmes du développement du pays et laisser à l'État une responsabilité qu'il ne peut pas assumer seul ; on ne peut pas démanteler ou réduire l'État social si en même temps on ne construit pas une société solidaire qui se joigne à lui pour assurer le développement social. Faire l'un sans l'autre revient à condamner à rester sans défense la majorité des laissés-pour-compte. De ce point de vue, il est urgent pour le pays d'établir un nouveau contrat entre la société et l'État. L'État joue un rôle de garant et d'acteur fondamental pour parvenir à plus de justice sociale. Mais cette fonction à laquelle il ne peut pas se soustraire et qu'il faut réaffirmer n'induit pas qu'il soit l'unique responsable ni qu'il ait l'exclusivité de l'action sociale. Les acteurs privés ont un rôle central à jouer dans les processus de développement social, la maîtrise de la pauvreté, la lutte contre les inégalités et la discrimination.

Un nouveau contrat est nécessaire,

contrat dans lequel l'État d'une part soit doté des capacités, moyens et volontés pour garantir avec de plus en plus d'efficacité les mêmes chances à tous, et dans lequel la société, d'autre part, soit de plus en plus solidaire et assume la coresponsabilité du développement social. La maîtrise de la pauvreté constitue au plan national, à la fois une opportunité et un défi. Elle peut se constituer en projet pour le pays et unir les énergies sociales et les volontés de tous ceux qui aujourd'hui sont à la recherche de sens et de perspectives à travers l'expression d'un engagement pour le développement du pays et le bien-être de ses habitants. Faire du Chili un pays de citoyens, plus uni et plus juste, est un défi qui nous grandit en tant que nation et nous renforce dans notre dignité en tant que personnes. Il dépendra de nous tous de le relever.

*Traduction DIAL.*

*En cas de reproduction, mentionner la source DIAL.*

---

**DIAL • 38 rue du Doyenné - 69005 LYON • Tél. 04 72 77 00 26 • Fax 04 72 40 96 70 • E-mail : dial@globenet.gn.apc.org.**

Abonnement annuel : France 410 F • Europe 455 F • Avion Amérique latine - Afrique 515 F • USA-Canada 505 F

Points rencontre à Paris : CEDAL (Centre d'Etude du Développement en Amérique latine) - 43 ter, rue de la Glacière - 75013 Paris  
Tél. 01 43 37 87 14 - Fax 01 43 37 87 18 et Service Droits de l'Homme - Cimade - 176 rue de Grenelle - 75007 Paris - Tél. 01 44 18 60 50  
Fax 01 45 55 28 13.